

Réponse à l'interpellation de Mme CHANE ALUNE et M. KRETTELS

Madame la Conseillère,

Monsieur le Conseiller,

Je suis tenté de vous renvoyer la question : « *l'opposition, ou en tout cas le groupe Vert ardent, a-t-elle un problème avec l'expression citoyenne ?* »

En effet, vous semblez contrariés par le fait que nous avons proposé à 4 citoyens de venir s'exprimer devant une commission publique (dont s'était la 6^e réunion), à laquelle tous les conseillers peuvent participer et où le collège est représenté.

Cela a été expliqué de long et en large, tant avant que pendant la séance : nous l'avons fait car le contexte sanitaire est extrêmement changeant et – je vous remercie de bien vouloir m'excuser de ne pas avoir pu prévoir la crise sanitaire lors de la rédaction de la déclaration de politique communale - nous oblige à innover en permanence. Qui aurait pu imaginer par exemple que ce conseil se tiendrait uniquement par vidéo conférence ?

Dans un tel contexte, je vous invite à considérer au contraire que nous avons permis à ces 4 interpellations d'être exposées publiquement, et dans le plus grand respect des règles sanitaires. Nous n'avons ainsi pas créé un goulot d'étranglement pour les interpellations citoyennes.

Nous n'avons jamais dit que ce procédé deviendrait la règle : il a été dicté par des circonstances singulières. Circonstances qui se sont d'ailleurs encore aggravées depuis lors. Vous aurez noté que le collège communal du dimanche 18 octobre a décidé que toutes les réunions des instances auront désormais lieu par vidéo uniquement.

Je voudrais également saluer l'action du Président, M. Fabrice Dreze. En effet celui-ci a fait de nombreuses propositions pour le fonctionnement de notre commission, à laquelle il attache une grande importance. Il m'a confirmé que toutes les propositions qu'il a pu faire sont restées lettre morte par défaut de réaction et d'enthousiasme des conseillères et conseillers. Je vous invite donc à reprendre langue avec M. Dreze afin de formuler des propositions de fonctionnement.

Pour le reste, j'en reviens à mon interrogation de départ : comment dois-je comprendre votre question, alors que :

1. Nous avons créé une task force mobilité qui met autour de la table les associations cyclistes ;

2. Nous avons lancé cette semaine l'élaboration du schéma de développement communal qui donnera une place prépondérante à la participation citoyenne ;
3. Nous sommes cités en exemple par le collectif transparencia, qui permet à tout citoyen de prendre connaissance des projets de délibération qui vous sont soumis aujourd'hui.

Auriez-vous dès lors, un problème avec cette place centrale qui est donnée aux citoyens ?